



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 35 - SEPTEMBRE 2011**

PUBLIE LE 29 SEPTEMBRE 2011

# SOMMAIRE

## **DREAL**

Autre - Subdélégation de signature de M. Daniel FAUVRE, Directeur de la DREAL  
par intérim, au titre de l'industrie, de l'eau et de la faune et flore sauvages,  
pour le département de l'Aude. ....



## **Subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon**

\*\*\*\*\*

### **La Directeur régional par intérim de la Direction de Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon**

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

VU l'arrêté ministériel n° 0602388 du 15 décembre 2006 attribuant des compétences en matière maritime et de navigation à certains services déconcentrés ;

VU l'arrêté interministériel n° 0602386 du 20 décembre 2006 désignant les services de police des eaux marines compétents en Languedoc-Roussillon ;

VU l'arrêté ministériel n° 0110047 du 05 août 2011 nommant Monsieur Daniel FAUVRE, Directeur Régional par intérim de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du LANGUEDOC-ROUSSILLON à compter du 06 août 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011230-0008 de Mme Le Préfet de l'Aude donnant délégation de signature à Monsieur Daniel FAUVRE, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon par intérim, au titre de la gestion et de la conservation du domaine public et au titre de la police et de la conservation des eaux ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011230-0007 de Mme Le Préfet de l'Aude donnant délégation de signature à Monsieur Daniel FAUVRE, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon par intérim, au titre de sol et sous-sol, des contrôles techniques, de l'énergie (gaz et électricité) et de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011230-0009 de Mme Le Préfet de l'Aude donnant délégation de signature à Monsieur Daniel FAUVRE, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon par intérim, au titre de la protection des espèces de faune et de flore sauvage ;

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1 :**

Subdélégation permanente de signature est donnée hors les réserves des articles 3 et 4 de l'arrêté n° 2010-11-0050 dans la limite de leurs attributions respectives et pour les matières limitativement énumérées à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2010-11-0050 susvisé, aux agents ci-après.

## **I. AU TITRE DE L'INDUSTRIE**

### **1 - SOL ET SOUS-SOL**

- M. David PARLONGUE, Chef du service Risques Naturels et Technologiques
- M. Jean-Pierre GAUTIER, Chef du service de l'Unité Territoriale Aude et Pyrénées-Orientales
- M. Michel BLAZIN, Technicien Chef responsable de la subdivision APO2

### **2 - CONTROLES TECHNIQUES**

- M. Patrick BURTE, Chef du service Infrastructures et Transports Multimodaux
- M. Jean-Claude MEGNY, Chef de la division Régulation et Contrôles des Transports Terrestres, adjoint au chef de service Infrastructures et Transports Multimodaux
- M. Jean-Pierre GAUTIER, Chef du service de l'Unité Territoriale Aude et Pyrénées-Orientales
- M. Alain GUERRA, Responsable de la subdivision contrôles techniques APO3

### **3 - ENERGIE (Gaz et électricité)**

- M. Philippe FRICOU, Chef du service Energie, Climat et Ecotechnologies
- M. Jean-Pierre GAUTIER, Chef du service de l'Unité Territoriale Aude et Pyrénées-Orientales

### **4 - ENVIRONNEMENT**

- M. David PARLONGUE, Chef du service Risques Naturels et Technologiques
- M. Patrick HEMAR, Chef de l'unité Risques Technologiques Chroniques
- M. Jean-Pierre GAUTIER, Chef du service de l'Unité Territoriale Aude et Pyrénées-Orientales

## **II. AU TITRE DE LA POLICE ET DE LA CONSERVATION DES EAUX**

- M. Jacques REGAD, Chef du service Biodiversité, Eau et Paysage
- Mme Zoé BAUCHET, Adjointe du chef de service Biodiversité, Eau et Paysage
- M. Jean-Pierre LECOEUR, Chef de l'Unité Qualité des Eaux Littorales

## **III. PROTECTION DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES**

- M. Jacques REGAD, chef de service Biodiversité, Eau Paysage
- Mme Zoé BAUCHET, Adjointe du chef de service Biodiversité, Eau et Paysage

### **ARTICLE 2 :**

Subdélégation de signature est donnée de façon permanente hors les réserves des articles 3 et 4 des arrêtés n° 2010-11-049, 2010-11-0050 et 2010-11-0097 aux agents ci-après :

- M. Francis CHARPENTIER, Directeur Adjoint
- M. Michel GAUTIER, Adjoint au Directeur Régional par intérim

### **ARTICLE 3 :**

Demeurent réservées à la signature du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon par intérim ou du Directeur Adjoint ou de l'Adjoint au Directeur par intérim, les correspondances dont l'objet ou l'importance le justifie, adressées :

- aux administrations centrales,
- au préfet de la région Languedoc-Roussillon,

- aux maires et aux présidents d'établissements publics locaux.

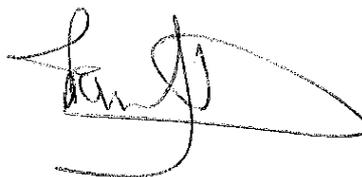
**ARTICLE 4 :**

Le Directeur adjoint et l'adjoint au Directeur Régional par intérim, les chefs de services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en préfecture et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Montpellier, le 31 AOUT 2011

Pour Mme Le préfet et par délégation,

Le Directeur Régional de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement du  
Languedoc-Roussillon par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Fauvre', with a large, sweeping flourish at the end.

**Daniel FAUVRE**